



Procès verbal Assemblée Générale du 21 février 2020

Au restaurant les Clarines à la Charmette Les Avanchers Valmorel.

Ouverture de la séance à 18h15.

21 propriétaires présents ou représentés (7 pouvoirs)

Nous regrettons l'absence de Monsieur le Maire invité.

✓ Présentation du rapport moral et du rapport d'activités 2019 par le président (votés à l'unanimité)

✓ Présentation des comptes financiers 2019 par le président (votés à l'unanimité)

Approbation par 1 commissaire aux comptes (M. Chodur Sigismond).

✓ Questions abordées :

➤ Le président propose après négociation avec la MAIF une assurance annuelle minimum (nécessaire pour une association) au tarif de 86,04€ pour 2020. (voté à l'unanimité)

➤ Autorisation d'ouverture d'un compte au Crédit Mutuel de Moutiers par le président (avec frais minimum pour notre association). (voté à l'unanimité)

Le président informe que les frais de clôture de compte auprès de La Poste s'élève à 90 € (rappel frais annuel de 60 €).

➤ Proposition d'une nouvelle trésorière : Mme Bénédicte VANDEKERCKOVE (voté à l'unanimité)
Suite à la démission de Joëlle Prian en 2019 (pour raison d'éloignement).

➤ Suite à la construction de l'ensemble PRIAMS prévoir un nouvel emplacement de notre table.

➤ Information du projet fibre sur la Charmette :

Le président propose une information ciblée sur l'utilisation de la fibre (voir un article dans notre journal).

➤ Le président a contacté le service urbanisme de la mairie :

Suite au raccordement des eaux pluviales au niveau du club Med, qui supprime le débordement sur la chaussée, la chaussée se creuse sur le trajet de la canalisation.

Manque d'entretien du chemin en aval du retour de la Fully (sur une cinquantaine de m) avant le garage des pistes.

➤ Proposition de dons au bénéfice d'association(s) de la commune à l'étude

➤ Bienvenue aux 3 nouveaux adhérents. : M Mme Amand, Bacci et Maréchal.

Questions diverses :

- Demande de réfection de la barrière près du ruisseau en amont de l'arrêt Charmette :
les services de la mairie seront contactés.

- Étude d'un local pour dépose de skis près du télési du Rocher.

- Valorisation de La Charmette ; rencontre avec l'association du Patrimoine Avancherain.

- Contact avec l'ESF pour la reprise de cours au Rocher (en vue des nouveaux logements).

- Remarque sur le besoin de « lits chauds » pour La Charmette le projet PRIAMS ne semble pas être en adéquation avec cette politique de la mairie.

- Remarque sur le montant élevé de l'abonnement eau (Suez) un comparatif sera fait

➤ Projets pour l'année en cours et l'année prochaine : (voté à l'unanimité)

- Une rencontre avec repas cet été.

- Mise à jour de notre Panneau avec modification du réglage de l'éclairage.

- Une AG aux vacances de février 2021.

- Pour le journal un article sur la technique du ski MoJo

- Rappel sur la possibilité de publier une proposition de location sur notre site un courrier spécifique sera envoyé à tous les propriétaires de La Charmette.

➤ Renouvellement pour 3 ans au bureau de l'association :

PETIT Jean-Marie (président) - PETIT Guislaine (secrétaire) – VANDEKERCKOVE Bénédicte (trésorière)

(voté à l'unanimité)

Clôture de la séance à 19h suivie du « verre de l'amitié ».

Le rapport moral, le compte financier sont à la disposition des adhérents auprès du président.

Le 21 février 2020

La secrétaire
Guislaine Petit

Le Président
Jean-Marie PETIT